

ECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Sons générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Opticien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12281

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RTAI

Touhsine

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

Nº P19-038714

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

SOINS ET PROTHÉSES DENTAIRES

Le praticien est prié de présenter la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Veuillez fournir une facture

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des soins	Coefficient	Coefficient des
					<input type="text"/>
					<input type="text"/>
					Montant des soins
					<input type="text"/>
					Début d'exécution
					<input type="text"/>
					Fin d'exécution
					<input type="text"/>
					Coefficient des travaux
					<input type="text"/>
O.D.F. Prothèses dentaires		Détermination du coefficient masticatoire			
		H	25533412	21433552	
D	00000000	G	00000000	00000000	
	00000000		35533411	11433553	
		(Création, Remont, adjonction) Fonctionnel, thérapeutique, nécessaire à la profession			

MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

W18-387679

DATE DE DEPOT

...../...../201...

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Mle 12281

Mouhsine

Nom & Prénom

RMAIL JANNA SULTANA

Fonction :

RER

Phones. 06 35 25 55 29

Mail

MRMAIL@RoyalAirMaroc.MA

MEDECIN

Prénom du patient

RMAIL JANNA SULTANA

Adhérent

Conjoint

Enfant

Age 5 Ans. 11 M.

Date 23/08/19

Date 1ère visite

Nature de la maladie

AFFECTION PEDIATRIQUE

S'agit-il d'un accident : Causes et circonstances

Nature des actes

Nbre de Coefficient

Montant détaillé des honoraires

1

2590

PHARMACIE

Date 29-08-19

Montant de la facture

T 124,90

Dr. JALAL OUDGHAR
36, Avenue... Casablanca 20400

Pharmacie RIAD AL ANDalous
7 Bis, Rue 19 ANDalous
Tél: 022 50.01.76
CASABLANCA

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Date :

Désignation des Coefficients

Montant détaillé des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Date :

Nombre

Montant détaillé des Honoraires

AM PC IM IV

02 SEP. 2019
ACCUEIL

DOCTEUR JALAL EL QUDGHIRI

PEDIATRE

Pédiatrie Générale - Néonatalogie - Urgence

Endocrinologie Pédiatrique

Diplômé de la Faculté de Dijon

Ancien Médecin des hôpitaux de France



الدكتور جلال الودغيري

إخلاصي في أمراض الأطفال والرضع

إنعاش الرضيع - المستعجلات

مختص في أمراض الغدد عند الطفل

خريج كلية الطب دijon

طبيب سابق بالمستشفيات الفرنسية

29/08/2019

RMAIL JANNAT SULTANA

Age: 5 ans 11 mois 16 jours

Poids: 20,00 Kg

- 45W
7980
T: 126120
- Duphalac 0,665 - solution buvable
2 cuillère à café le soir
 - ALVITYL APPETIT
une fois par jour une cuillère à café

(+)
(+)

Dr. Jalal EL OUDGHIRI
PEDIATRE
Avenue 2 Mars Casablanca
Tél.: 0522 26 52 35

Pharmacie RIAD AL ANDALOUS
37 Bis, Rue 19 - ANDALOUS
Tél.: 0522 50 91 76
CASABLANCA

Duphalac

66,5% Lactulose

Veuillez lire attentivement ce médicament car elle importe pour vous.

Vous devez toujours prescrupuleusement lire la notice ou par votre méc.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adresssez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre mécénin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne sera pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre mécénin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après plusieurs jours.

Que contient cette notice ?

- Qu'est-ce que DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon et dans quels cas est-il utilisé ?
- Quelles sont les informations à connaître avant de prendre DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon ?
- Comment prendre DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon ?
- Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- Comment conserver DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon ?
- Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : DUPHALAC contient un laxatif appelé lactulose. Il rend les selles molles et plus faciles à éliminer, en attirant l'eau dans l'intestin. Il n'est pas absorbé dans votre corps.

- DUPHALAC est utilisé pour traiter la constipation (selles peu fréquentes, dures et sèches) en rendant les selles molles.
- DUPHALAC est utilisé dans le traitement de

l'encéphalopathie hépatique, systémique (une maladie du foie provoquant une difficulté à penser, une confusion, des tremblements, une diminution du niveau de conscience pouvant aller jusqu'au coma).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon ?

Si votre mécénin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucre, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ne prenez jamais DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6 ;
- en cas de maladies de l'intestin ou du côlon évolutives ou en poussées, telles que rectocolite, maladie de Crohn ;
- en cas d'occlusion intestinale ;
- en cas de perforation digestive ou suspicion de perforation ;
- en cas de douleurs abdominales (douleur du ventre) de cause indéterminée.

Avertissements et précautions

Adresssez-vous à votre mécénin ou pharmacien avant de prendre DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon.

DANS LE CADRE DE LA CONSTIPATION PAS D'UTILISATION PROLONGEE (SUPERIEURE A 8 JOURS) SANS AVIS MEDICAL

Constipation occasionnelle

Elle peut être liée à une modification récente du mode de vie (voyage par exemple). Le médicament peut être une aide en traitement court. Toute constipation récente inexpliquée par le changement du mode de vie, toute constipation accompagnée de douleurs, de fièvre, de gonflement du ventre doit faire demander l'avis du mécénin.

Constipation chronique (constipation de longue durée)

Elle peut être liée à deux causes :

- soit une maladie de l'intestin qui nécessite une prise en charge par le mécénin ;
 - soit à un déséquilibre de la fonction intestinale dû aux habitudes alimentaires et au mode de vie.
- Le traitement comporte entre autre :
- une augmentation des apports alimentaires en produits d'origine végétale (légumes verts, crudités, pain complet, fruits...);
 - une augmentation de la consommation d'eau et de jus de fruits ;
 - une augmentation des activités physiques (sport, marche...);
 - une rééducation du réflexe de défécation ;
 - parfois, l'adjonction de son à l'alimentation.

Cas particuliers de l'enfant

chez l'enfant le traitement de la constipation est basé sur des mesures d'hygiène de vie et de diététique : notamment utilisation de la bonne quantité d'eau avec les poudres d'infantiles, alimentation riche en produits d'origine végétale, adjonction de jus de fruits.

Chez le nourrisson et l'enfant, la prescription de DUPHALAC doit être exceptionnelle car elle peut entraîner le fonctionnement normal du réflexe d'exonération.

Précautions d'emploi

Veuillez consulter votre mécénin avant de prendre DUPHALAC si vous souffrez de troubles médicaux ou de maladies, en particulier :

- si vous souffrez :
 - d'une intolérance au galactose, une galactosémie,
 - d'un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares),
 - d'un déficit en lactase de Lapp,
 - d'une intolérance au fructose (maladie héréditaire rare),
- si vous êtes diabétique.

La posologie utilisée habituellement dans le traitement de la constipation n'est pas susceptible d'affecter les patients diabétiques.

Si vous êtes diabétique et que vous êtes traité pour une encéphalopathie hépatique, la dose de DUPHALAC sera plus élevée. Cette dose élevée contient une plus grande quantité de sucre. Par conséquent, il peut être nécessaire d'adapter la dose de votre médicament antidiabétique.

Une utilisation chronique à une posologie non adaptée (entraînant plus de 2 à 3 selles molles par jour) ou une mauvaise utilisation peut entraîner une diarrhée et des troubles de la balance électrolytique.

Si vous avez tendance à développer des troubles électrolytiques (par exemple en cas d'insuffisance rénale ou hépatique, de prise simultanée de diurétiques), parlez-en à votre mécénin ou votre pharmacien avant de prendre DUPHALAC.

Vous devez boire une quantité suffisante de liquide (environ 1,5 à 2 litres par jour, soit 6 à 8 verres) durant un traitement par des laxatifs.

Si vous prenez DUPHALAC pendant plusieurs jours sans amélioration de votre état ou si les symptômes s'aggravent, consultez votre mécénin.

Autres médicaments et DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon

Informez votre mécénin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

DUPHALAC 66,5 POUR CENT, solution buvable en flacon avec des aliments et boissons

DUPHALAC peut être pris pendant ou en dehors des repas. Il

Alvityl®

Appétit

Alvityl est une marque française spécialiste des compléments alimentaires.

Complément

STERIPHARMA
complément
alimentaire n'est pas
médicament
PPC:79,50 dh

- Aider à stimuler l'appétit grâce à favoriser l'appétit.
- Participer au développement osséen et la densité des os.
- Favoriser la croissance grâce aux

Conseils d'utilisation

Enfants de 3 à 5 ans : 5 ml, 1 fois par jour.
Enfants de 6 ans et plus : 10 ml, 1 fois par jour.

Ne pas dépasser la dose journalière.
Prise renouvelable plusieurs fois da-

LOT

FAB

EXP

نار

فاب

تاريخ الإنتاج

تاريخ الصلاحية

194170

01.2018

01.2020



Volume net 100 ml

الحجم الصافي 100 مل



enfants depuis plus de 50 ans.
nutriments

muler l'appétit. **Alvityl® Appétit** contient notre organisme n'en fabrique pas) qui aide

is et Zinc pour :
éenne et traditionnellement connue pour le aminé essentiel qui agit sur la croissance

Précautions d'emploi

Nettoyer le bouchon doseur après chaque utilisation de la famille des fabacées comme le haricot. Déconseillé aux femmes enceintes ou allaitantes. Tenir hors de la portée des enfants.

Ce produit ne peut remplacer une alimentation variée, équilibrée et un mode de vie sain. A conserver dans un endroit frais (<25°C) et sec.

Une fois ouvert, conserver le produit au réfrigérateur et consommer dans le mois qui suit. A consommer de préférence avant fin : voir EXP sous la boîte.

3 ans, ni aux personnes allergiques aux plantes

Liste des ingrédients

Ingrédients actifs	5 ml	% AJR*	10 ml	% AJR*
Vitamine B3	8 mg	50 %	16 mg	100 %
Vitamine B6	0,7 mg	50 %	1,4 mg	100 %
Vitamine D	2,5 µg	50 %	5 µg	100 %
Zinc	1,5 mg	15 %	3 mg	30 %
Chlorhydrate de Lysine	50 mg	/	100 mg	/
Extrait de Fenugrec (4:1)	62,5 mg	/	125 mg	/

*AJR: Apports Journaliers Recommandés

Ce complément alimentaire n'est pas un médicament.

Ne peut être vendu qu'en officine.

Composants : extrait de Fenugrec (*Trigonella foenum-graecum*) ; chlorhydrate de lysine ; vitamines B3, B6, D3 ; sulfate de zinc ; sirop de sucre inverti ; eau purifiée ; **additifs alimentaires :** correcteurs d'acidité : SIN300 acide L ascorbique (BPF), SIN330 acide citrique (BPF) ; arôme ananas ; conservateur : SIN202 sorbate de potassium (2000mg/kg).

Engagements qualité Alvityl

Information auprès des médecins et pharmaciens.

Formule étudiée scientifiquement.

Matières premières soumises au contrôle qualité.

Traçabilité et suivi rigoureux des produits finis.

Nutrивigilance et écoute consommateur.

Conforme à la réglementation en vigueur sur les compléments alimentaires.

www.alvityl.com / www.alvityl.dz

Fabricant : Laboratoires URG - 42 rue de Longvic - 21300 CHENOVE - France

Importateurs : ALGERIE - s.a.r.l. Unilab Pharmaceuticals, lotissement 407, lot n°394, Bir El Djir, Oran
TUNISIE - PROCHIDIA, 25 Rue 8603 ZI LA CHARGUIA 1, 2035 Tunis-Carthage
MAROC - Laboratoires STERIPHARMA Z.I. Lina, N°347 Sidi Mâarouf, Casablanca

LABORATOIRES
URGO